

# Soliseniors au chevet des anciens

L'association Soliseniors, qui veille au maintien à domicile des personnes âgées, souffre de la fin des contrats aidés. Mais tient à garder le cap. Le point avec le président Jean-Marie Scharff à la veille de l'assemblée générale.

- VU 46 FOIS
- LE 21/05/2018 A 05:00



Photo HD L'association (ici, le président et la secrétaire) assure notamment des missions d'entretien des jardins et de transport . Photo RL

## L'association rencontre des difficultés. Concrètement, quelle est la situation ?

Jean-Marie SCHARFF : « Tout comme beaucoup d'associations d'aides sociales, la fin des contrats aidés est une catastrophe. Elle met en péril nos finances. Et encore, nous n'avons que deux salariés à temps partiel, une secrétaire et un agent technique ! Mais cela veut dire que nous devons assurer intégralement leur salaire. La pyramide des âges de nos deux communes est encore telle que le nombre de bénéficiaires reste stable à environ deux cents adhérents. »

Alors comment faites-vous pour assurer vos prestations ?

« L'association propose de nombreux services aux anciens des communes de Guénange et Bertrange, afin de leur assurer un maintien à domicile le plus longtemps possible. Nous nous occupons aussi de l'entretien des espaces verts. Grâce à Batigère, la Carsat, Veolia et également les communes, l'association met à disposition de ses bénéficiaires des jeunes en insertion professionnelle envoyés par Tremplin et Aide , pour lesquels nous mettons à disposition des matériels de qualité. Ceux-ci sont encadrés par deux bénévoles, William et Jean-Noël.

Nous proposons également, les jeudis et vendredis, le transport d'une quinzaine de personnes vers les hypermarchés de la ville pour leurs courses, toujours sur réservation. C'est notre

secrétaire qui réceptionne les demandes. Nous assurons également le transport pour les rendez-vous médicaux ainsi que l'entretien des tombes, sur abonnement. »

De quelles aides disposez-vous pour pouvoir fonctionner ?

« La majorité des aides vient des communes, 85 % de Guénange, les bénéficiaires payant de 30 à 100 % de la prestation en fonction des revenus. Cette année, nous avons été obligés de ponctionner nos réserves. Mais elles sont loin d'être inépuisables. »

Assemblée générale de l'association Soliseniors mardi 22 mai à 15 h, salle Voltaire à Guénange.